## Marais épurateurs construits LAC SAINT-AUGUSTIN



Préparé par :

Marc Marin, ing. M. Env. Conseiller en environnement Service de l'environnement

Novembre 2007

## Table des matières

INTRO	DUCTI	ON	1
1.0	DESC	CRIPTION DES MARAIS ÉPURATEURS CONSTRUITS (MEC)	1
	1.1	MEC de l'Artimon	1
	1.2	MEC du Verger	2
2.0	RÔLE	ET PERFORMANCE DES MARAIS ÉPURATEURS CONSTRUITS	2
	2.1	Rôle	2
	2.2	Performance	3
3.0	ENTF	RETIEN	3
	3.1	Généralités	3
	3.2	Entretien réalisé à ce jour	4
4.0	CON	CLUSION ET RECOMMANDATIONS	5
RÉFÉRI	ENCE	3	7
ANNEX	ES		

- Annexe 1 Plans de localisation et d'aménagement
- Annexe 2 Résultats de performance Marais du Verger et de l'Hêtrière
- Annexe 3 Résultats d'analyses des sédiments Marais du Verger et de l'Artimon

#### INTRODUCTION

La problématique de dégradation de la qualité de l'eau du lac Saint-Augustin est connue depuis plusieurs années. En effet, depuis 1966, le lac est classé eutrophe. L'eutrophisation est le phénomène de vieillissement d'un plan d'eau. Ce phénomène est naturel mais peut être accéléré par les activités humaines.

Le lac Saint-Augustin est alimenté en grande partie par des fossés de drainage dont, entre autres, les émissaires des réseaux d'égout pluvial avoisinants qui assurent le renouvellement de l'eau du lac.

Les eaux de ruissellement urbain contiennent des concentrations non négligeables de polluants. Ces derniers présentent des caractéristiques très variables. Cependant, les métaux lourds (fer, zinc, plomb) accompagnés de polluants organiques et de nutriments, de même que des particules et matériaux solides, sont les polluants prédominants.

Dans le but de régulariser le débit et d'améliorer la qualité des eaux de ruissellement de deux nouveaux développements avant leur rejet au lac, la Ville de Saint-Augustin a aménagé des marais épurateurs construits (MEC) à l'exutoire de ces deux réseaux pluviaux.

Un premier, construit en 1991, est localisé au bout de la rue de l'Artimon et le second, aménagé en 1996, est construit au nord de la rue du Verger. Ces deux MEC sont situés sur le territoire de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures (voir plan de localisation à l'annexe 1).

#### 1.0 DESCRIPTION DES MARAIS ÉPURATEURS CONSTRUITS (MEC)

#### 1.1 MEC de l'Artimon (de l'Hêtrière)

Ce marais est situé à l'est du lac Saint-Augustin au bout de la rue de l'Artimon. Le bassin a une forme rectangulaire de 33 m de largeur par 115 m de longueur avec une pente des digues intérieures de 3H:1V.

L'eau entre dans le bassin par une conduite de 1 200 mm de diamètre et tombe dans un bassin de sédimentation de 15 m de long, dont le rôle est de capter les particules solides présentes dans l'eau (gravier et sable). La profondeur d'eau de cette partie est de l'ordre de 80 cm. Le fond est aménagé en béton pour faciliter son nettoyage.

Par la suite, l'eau passe au-dessus d'un seuil qui permet une distribution uniforme de l'eau vers la partie filtrante du marais constituée de plantes. Cette seconde section mesure 100 m de longueur. Un vide-étang a été construit à l'extrémité du bassin pour assurer l'écoulement de l'eau en direction d'un ruisseau se déversant dans le lac Saint-Augustin. L'eau est évacuée par des ouvertures situées à la base du vide-étang. Si le débit augmente, le volume d'eau s'accroît dans le bassin ainsi que le niveau d'eau. L'eau s'échappe alors par différents orifices aménagés verticalement dans le vide-étang.

Le bassin a été conçu pour assurer un temps de rétention minimal de 12 heures et une période de vidange maximale de 48 heures. Le volume maximal d'eau dans le bassin peut atteindre 7 100 m³ lorsque la profondeur d'eau est de 2 m. Un déversoir d'urgence a été prévu dans la partie supérieure de la digue en cas de très fortes précipitations (Côté, 1989).

Des phragmites communs (*Phragmites communis*) ont été implantés dans cette seconde partie du marais. Des quenouilles (*Typha latifolia* et *Typha angustifolia*) ont aussi été ajoutées. D'autres plantes comme des sagittaires (*Sagittaria latifolia*), des pontédéries (*Pontederia cordata*) et des potamogétons pectinés (*Potamogeton pectinatus*) ont été ensemencées dans le bassin de sédimentation et à travers les plantes émergées dans le but de capter davantage l'azote et le phosphore. Ces plantes doivent cependant être récoltées lorsque saturées en phosphore et azote.

#### 1.2 MEC du Verger

Comme son nom l'indique, ce marais est localisé dans un ancien verger où un développement domiciliaire a été aménagé en 1996.

Ce bassin mesure 125 m de longueur par 12 m de largeur en moyenne. Un bassin de sédimentation de 20 m de long, avec une profondeur d'eau de 300 mm, est présent dans la partie amont du bassin. L'extrémité de cette section de bassin est délimitée par un seuil dont le rôle consiste à distribuer l'eau uniformément vers la partie ensemencée de plantes.

Dans les premières années d'opération, des plantes submergées, comme l'élodée du Canada (*Elodea canadensis*), des plantes à feuilles flottantes (nénuphars) et des plantes de milieux humides comme l'iris versicolore, des pontédéries et des sagittaires ont été implantées pour favoriser la filtration de l'eau, de même que le captage du phosphore et de l'azote et aussi pour améliorer l'aspect esthétique de cette partie du bassin (Landry 2004).

La deuxième partie du bassin de 100 m de longueur est principalement colonisée par des quenouilles (*Typha latifolia* et *angustifolia*). La profondeur d'eau est de l'ordre de 300 mm en période d'étiage avec un maximum d'accumulation de 1,5 m d'eau.

Le contrôle du niveau d'eau est assuré par un regard préfabriqué de 2,9 mètres de hauteur et de 1 200 mm de diamètre. L'eau s'écoule du vide-étang par deux ouvertures de 100 mm de diamètre et 150 mm de diamètre selon le niveau d'eau dans le bassin. Un déversoir d'urgence a été aménagé pour permettre l'évacuation de l'eau en cas d'obstruction de la sortie.

La présence de canards et autres oiseaux, de rats musqués et autres rongeurs a été remarquée dans ce marais, tout comme dans celui de la rue de l'Artimon.

#### 2.0 RÔLE ET PERFORMANCE DES MARAIS ÉPURATEURS CONSTRUITS

#### 2.1 Rôle

Le rôle des MEC est de traiter les eaux de ruissellement en retenant et permettant la sédimentation des matières en suspension (MES) et en assimilant, via les plantes, les nutriments comme l'azote et le phosphore. Les plantes servent aussi de support à des microorganismes qui permettent une épuration aérobie des eaux et assurent un transfert d'oxygène vers ceux-ci. Ces bactéries transforment alors les ions métalliques (métaux) et les éléments sous forme de trace pour les rendre assimilables, en plus de supprimer l'effet toxique de certaines substances et d'immobiliser les métaux.

#### 2.2 Performance

Les performances d'enlèvement des polluants pour les MEC sont variables et sont influencées par la saison, les espèces de végétaux, les conditions de débit, le temps de résidence ainsi que la source et l'état des polluants (solide vs dissous).

Le tableau ci-après présente des performances rencontrées dans la littérature (Sérodes et al., 2003).

POLLUANT	% D'ENLÈVEMENT
MES	65–95
DBO <sub>5</sub>	50-80
Nt <sup>*</sup>	40-75
Pt	50-90
Pb	50-95
Cd	50-100
Zn	30-90
Ni	20-50
Cr	45-99

L'enlèvement des nutriments par les plantes s'effectue principalement par la demande qu'elles exercent durant leur croissance. Il est par ailleurs requis de récolter les plantes pour permettre l'enlèvement des nutriments assimilés par ces dernières.

À titre indicatif, l'annexe 2 présente des résultats de performance obtenus en 2003 pour les deux MEC de Saint-Augustin. La performance des marais apparaît relativement modeste bien que cela soit difficile à évaluer à partir des quelques échantillons instantanés récoltés (Martineau 2003).

#### 3.0 ENTRETIEN

#### 3.1 Généralités

Les MEC reçoivent les eaux pluviales de développements domiciliaires et, tel que mentionné auparavant, ces eaux contiennent divers polluants dont des matières en suspension. Le rôle du bassin de sédimentation étant de capter ces particules, ce dernier doit être vidangé périodiquement pour retirer les solides accumulés.

S'il y a présence de plantes submergées dans cette première section du bassin, comme l'élodée du Canada (*Elodea canadenis*) ou le charagne vulgaire (*Chara vulgaris*), un certain nombre peut être enlevé périodiquement pour recueillir les éléments dont elles sont saturées (ex.: phosphore). En enlevant des plantes, les

autres ont plus d'espace et poussent plus facilement, ce qui épure davantage l'eau (absorbe plus les nutriments).

Pour ce qui est de la deuxième partie du bassin comportant les plantes émergentes (quenouilles et/ou phragmites), l'état de la végétation doit être inspecté régulièrement. Les plantes envahissantes comme les salicaires doivent être éliminées, car elles entrent en compétition avec les plantes plus efficaces à filtrer l'eau. Des corrections peuvent être apportées si certaines zones ne sont pas couvertes de plantes (Landry, 2004).

Il n'est généralement pas recommandé de faucher les plantes des marais. À long terme, la litière et les solides accumulés peuvent devoir être enlevés. La méthode recommandée pour le nettoyage consiste à enlever les sédiments et les plantes par bande de 5 à 7 m de large environ. Ces bandes devraient être espacées par une largeur équivalente où les sédiments ne sont pas enlevés. Cette manière de procéder permet de conserver la végétation sur la moitié du bassin, ce qui favorise la recolonisation naturelle des bandes dénudées. L'année suivante ou deux ans plus tard, les sections non touchées précédemment sont nettoyées. Avant le début de ces travaux, le bassin doit être vidé complètement de son eau (Côté, 1989).

Selon la littérature (Sérodes et al., 2003), cet éclaircissement est suggéré à tous les cinq ans. Lorsque effectué régulièrement durant la saison de croissance, il permet l'enlèvement des nutriments et une augmentation de la croissance nette puisque la végétation est ramenée à un stade de croissance antérieure. Cette récolte permet donc d'augmenter le rendement d'enlèvement des nutriments.

L'état des digues doit être vérifié afin d'apporter des correctifs en cas d'érosion ou de bris par des petits animaux. Un entretien des digues (fauchage ou tonte) est normalement recommandé, sauf sur une bande d'environ 2 m de largeur sur les rives du bassin pour permettre la filtration de l'eau lorsque le niveau augmente (Landry, 2004).

L'inspection de l'ouvrage de sortie doit aussi être réalisé périodiquement afin de prévenir son obstruction par divers débris.

#### 3.2 Entretien réalisé à ce jour

Depuis la mise en fonction des marais, l'entretien suivant a été réalisé de façon plus ou moins régulière à chaque année, sauf pour la saison 2007 :

- nettoyer le site des détritus;
- mettre le niveau d'eau à la bonne hauteur pour l'été;
- nettoyer la sortie d'eau;
- nettoyer les plantes filtrantes (phragmites et Thypha);
- éliminer les Lyrhrun salicaria au besoin;
- procéder à l'élimination de certaines plantes saturées en substances polluantes telles que Spirodeia, Elodea canadensis, Chora vulgaris, Potamogeton, Spectinatus;
- mettre le niveau d'eau à la bonne hauteur pour l'hiver.

Cet entretien était effectué à un intervalle de deux semaines pour la période du début mai à la fin août.

Dans les premières années d'utilisation, des boudins filtrants étaient instailés à l'entrée du bassin de sédimentation afin de capter les polluants présents à la surface tels que les hydrocarbures et les substances huileuses et goudronneuses (Landry, 2004).

Une vidange du bassin de sédimentation était aussi réalisée périodiquement. Le bassin des deux MEC a été vidangé à l'automne 2007. Un échantillonnage des sédiments présents à l'entrée des bassins a été réalisé, de même que ceux à la sortie du MEC du Verger. Les résultats détaillés sont présentés à l'annexe 3.

En premier lieu, il est opportun de noter qu'il y a possiblement eu une inversion dans les échantillons pour le site du Verger, car les résultats à la sortie sont toujours plus élevés que ceux à l'entrée. Par contre, à la sortie, en raison de la présence d'une lame d'eau de 200 mm, l'échantillonnage des sédiments a été plus difficile, ce qui pourrait aussi expliquer ces résultats divergents.

En fonction des critères A, B et C du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), pour les sols à l'entrée (ou sortie) du MEC du Verger, en raison des  $C_{10}$ - $C_{50}$ , les sédiments seraient classés A-B avec une valeur de 455 mg/kg. À la sortie (ou entrée) du MEC du Verger, les sédiments seraient B-C en fonction des  $C_{10}$ - $C_{50}$ , avec une valeur de 797 mg/kg. Les paramètres suivants sont dans la plage A-B : arsenic, cuivre, dibenzo et zinc.

Les sédiments à l'entrée du MEC de l'Artimon seraient aussi B-C pour le même paramètre ( $C_{10}$ - $C_{50}$ ) avec une valeur de 3290 mg/kg. Les paramètres suivants sont inclus dans la plage A-B : benzo, cuivre, dibenzo, fluoranthène, indéno, plomb et zinc.

Ces résultats indiquent qu'il serait pertinent de réinstaller les boudins filtrants à l'entrée des MEC, ce qui permettrait de capter les  $C_{10}$ - $C_{50}$ .

#### 4.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les dernières données sur le rendement des deux MEC remontent au mois de juillet 2003. Il serait pertinent d'instaurer un programme annuel d'échantillonnage de l'affluent et de l'effluent de chaque MEC afin d'évaluer le rendement des unités.

Par ailleurs, un entretien régulier s'avère essentiel pour optimiser le rendement de MEC. Dans ce contexte, il serait requis de remettre en place un programme de suivi annuel. Ce dernier devrait inclure, non limitativement, les activités suivantes :

- ajuster le niveau d'eau (printemps et automne);
- nettoyer le site des détritus;
- nettoyer et entretenir la sortie d'eau;
- · contrôler la faune au besoin;
- vérifier et contrôler l'érosion dans les pentes;
- assurer une distribution uniforme de l'eau à l'entrée de la section du bassin avec des plantes émergentes (seuil);
- éliminer les plantes indésirables telles les salicaires;
- couper les plantes dont la croissance est en excès;
- récolter au besoin les plantes submergées saturées en nutriments (phosphore et azote).

Par ailleurs, l'installation à l'entrée des bassins de boudins absorbants pour capter les substances polluantes flottantes (huiles, etc.) s'avère une excellente mesure de protection des MEC et du lac.

De plus, selon la littérature et le manuel d'exploitation, il est suggéré de nettoyer les sédiments et d'éclaircir les plantes par bande de cinq mètres après environ cinq ans d'opération. Ce nettoyage n'ayant jamais été réalisé, il serait pertinent de procéder à cette opération à la fin du printemps 2008.

Aussi, afin d'augmenter l'efficacité d'enlèvement du phosphore, il serait approprié de maintenir en état de croissance et de récolter périodiquement les plantes submergées comme l'élodée ou des potamogétons dans le bassin de sédimentation.

Ce suivi et cet entretien des marais devraient faire en sorte d'optimiser leur rendement et d'améliorer la qualité de l'eau rejetée vers le lac Saint-Augustin.

#### RÉFÉRENCES

CÔTÉ, L. Bassin de sédimentation et de filtration des eaux pluviales. Manuel de gestion et d'exploitation, Rapport de la firme Sercodev, 1989, 8 pages et 3 annexes.

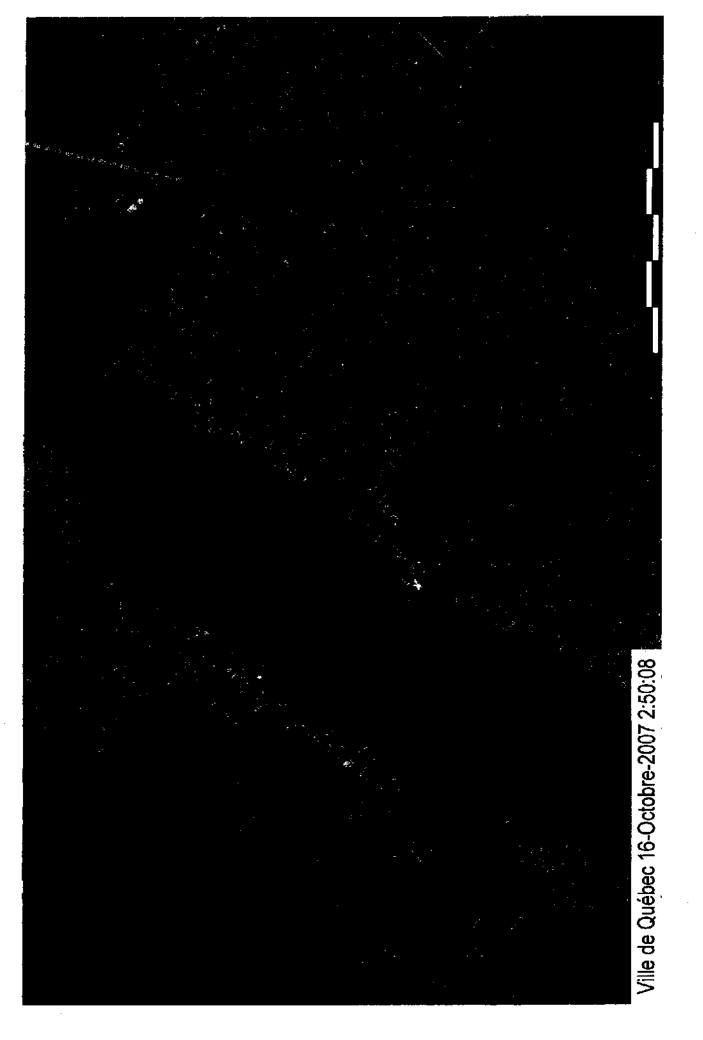
MARTINEAU, O. Suivi des marais épurateurs et des fossés. Rapport du Service de l'environnement de la Ville de Québec, 2003, 4 pages et 2 annexes.

LANDRY, Pierre L. Le domaine aquatique – Lacs et étangs naturels et artificiels – Marais et cours d'eau – Jardins d'eau – Aquaculture, Les éditions La Liberté, 2004, 355 pages.

SÉRODES, J.-B. et A. TAILLON. *Traitement des eaux de ruissellement des autoroutes par marais épurateurs construits*. Rapport produit par le ministère des Transports du Québec, 2003, 58 pages et 2 annexes.

### ANNEXE 1

+ PLANS DE LOCALISATION ET D'AMÉNAGEMENT +





MARAIS DU VERGER



MARAIS DE L'ARTIMON

## ANNEXE 2

• RÉSULTATS DE PERFORMANCE • MARAIS DU VERGER ET DE L'HÊTRIÈRE

## RÉSULTATS DE PERFORMANCE – MARAIS DU VERGER

		N H M	PRINTEMPS 30 avril 2003	TEMPS 11 2003	TEMPS SEC 23 juin 2003	S SEC 1 2003	APRÈS U 30 juli	APRÈS UNE PLUIE 30 Juin 2003	Au cours D 16 juill	AU COURS D'UNE AVERSE 16 juiller 2003
PARAMÈTRES	Unités*	DE QUALITÉ	<sup>*</sup> Résultats	ltats	Résu	Résultats	Résu	Résultats	Résc	Résultats
			Amont	Aval	Amont	Aval	Amont	Avai	Amont	Aval
На	•	6,5 à 8,5			96'2	8,15	7,92	7,72	96'2	7,59
MES	mg/L	ις			10	12,1	9	ဖ	4	7
Coliformes fécaux	UFC/100 ml	200	5	8	ဗ	2 200	2	20	230	1 100
Hydrocarbures C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub>	T/6w	3,5			<0,50	09'0>	05,0>	<0,50	0,5	0,05
Phosphore total	mg/L	0,02	0,02	90'0	80'0	-	<0,2	<0,2	6,0	90,0
Azote total	mg/L	0,5			1,3	1,7	8'0	1,1		
Chlorures	mg/L	230	233	202	192	188	213	203	203	171
Na (sodium)	mg/L	200			99,4	98,5	:	:	98'6	91,2
Ca (calcium)	mg/L	n.d.			100	74	108	77	105	86
Mn (manganèse)	mg/L	90'0			70,0	20,07	20,0	0,29	80,0	0,35
Fe (fer)	mg/L	6,0			6,0>	0,4	6,0>	0,5	6,0	2'0
Cu (cuivre)	mg/L	1	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	20,02	0,02
Zn (zinc)	mg/L	. 22	90'0	0,04	<0,01	0,01	-0°0>	<0,01	0,04	90'0
,										

<sup>\*</sup> Critères de qualité de l'eau de surface au Québec

Source : Martineau, O., 2003

# RÉSULTATS DE PERFORMANCE - MARAIS DE L'HÊTRIÈRE

		MODME	PRINTEMPS 30 avril 2003	EMPS II 2003	TEMP 23 jui	TEMPS SEC 23 juin 2003	APRÈS U	APRÈS UNE PLUIE 30 juin 2003	AU COURS D'UNE AVERSE 16 juillet 2003	UNE AVERSE
PARAMÈTRES	UNITÉS*	DE QUALITÉ	Résu	Résultats	Résu	Résultats	Résu	Résultats	Résu	Résultats
			Amont	Aval	Amont	Avai	Amont	Aval	Amont	Aval
рН		6,5 à 8,5			8,01		7,12	7,39	7,95	7,41
MES	mg/L	5			23		343	6	æ	4,6
Coliformes fécaux	UFC/100 ml	200	470	590	430	Sec	000 6	3 300	2 600	>60 000
Hydrocarbures C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub>	mg/L	3,5			09'0>	:	<0,50	<0,50	9,0	0,5
Phosphore total	mg/L	0,02	0,1	0,1	۲,۲		6'0	0,4	0,12	0,22
Azote total	mg/L	0,5			3,5		5,6	1,5		5 5 5 5
Chlorures	mg/L	230	449	416	264		98,6	248	116	70,6
Na (sodium)	mg/L	200			39,1	:	62,2		76,8	47,4
Ca (calcium)	mg/L	n.d.			23	5	53	85	74	41
Mn (manganèse)	mg/L	90'0			0,11		0,27	0,18	60'0	0,11
Fe (fer)	mg/L	6,0			9'0		4,2	ε'ο	e,0	2,1
Cu (cuivre)	mg/L	1	<0,02	<0,02	0,14		0.04	<0,02	0,02	0,02
Zn (zinc)	mg/L	5	0,04	90'0	60,0		0,16	0,04	0,23	0,13
	,	:								

\* Critères de qualité de l'eau de surface au Québec

## **A**NNEXE 3

• RÉSULTATS DES SÉDIMENTS • MARAIS DU VERGER ET DE L'ARTIMON



Division des laboratoires Service de l'environnement Centre analytique

210, avenue Saint-Sacrement

Québec (Québec)

### Rapport d'analyse

Rapport no: 6568

Version no: 1

Demande de travail : 17923

No de dossier : 15-151-02

Client : Qualité du milieu - Service de l'Environnement

Projet : Qualité du milieu - Lac Saint-Augustin

Référence du client : Caractérisation des sédiments des marais épurateurs Du Verger

et de L'Artimon

Date d'échantillonnage : 29 août, 2007 Date de réception : 29 août, 2007 Responsable: Normand Lévesque

Requérant : René Gélinas

Échantiflonneur : Normand Lévesque

Téléphone: (418) 641-6411 poste 2954

Télécopieur: (418) 641-6556

Adresse: 1595, Monseigneur-Plessis, Arrondissement 2 - Les Rivières

Québec G1M 1A2

Échantillon numéro 159650 - Mara	is du Verger sortie	•	•	A
Paramètre	Résultat	Unité	Méthode	Date d'analyse
1,3-Diméthylnaphtalène	< 0.1	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2001
1-Méthylnaphatalène	< 0.1	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2001
2,3,5-Triméthylnaphtalène	< 0.1	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
2-Méthylnaphtalène	< 0.1	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
3-Méthylcholanthrène	< 0.1	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
7,12-Diméthylbenzo(a)anthracène	< 0.2	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
7H-Dibenzo (c.g) carbazole	< 0.1	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
Acénaphtène	< 0.1	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2001
Anthracène	< 0.1	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2001
Arsenic	7.7	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2003
Benzo (a) pyrène	< 0.1	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
Benzo (b.j.k) fluoranthènes	< 0.1	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
Benzo (e) pyrène	< 0.1	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
Benzo (g.h.i) pérylène	< 0.1	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
Benzo(a)anthracène	< 0.1	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
Benzo(c)phénanthrène	< 0.1	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2001
Cadmium	0.9	mg/kg	ISE-Métaux	6 septembre, 2007
Carbone organique total (COT)	5.94	% C	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
Chlorures	1721	mg/kg	ND	12 septembre, 2007
Chrome	59	mg/kg	ISE-Métaux	6 septembre, 2007
Chrysène	< 0.1	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2007
Cuivre	47	mg/kg	ISE-Métaux	6 septembre, 2007
Dibenzo (a,e) pyrène	< 0.2	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2007
Dibenzo (a,h) anthracène	< 0.1	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2007
Dibenzo (a,h) pyrène	< 0.2	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2007
Dibenzo (a,i) pyrène	< 0.2	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2007
Dibenzo (a,l) pyrène	< 0.2	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2007
Fluoranthène	< 0.1	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2007
Fluorène	< 0.1	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2007
Granulométrie	Voir annexe		Analyse sous-traitée	20 septembre, 2007
Hydrocarbures C10 - C50	797	mg/kg	OSE-C10 - C50	4 septembre, 2007
ndéno (1,2,3-cd) pyrène	< 0.1	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2007
Mercure	0.06	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2007

Naphtalène	< 0.1	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2007
Nickel	45	mg/kg	ISE-Métaux	6 septembre, 2007
Phénanthrène	< 0.1	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2007
Phosphore total	590	mg/kg P	Analyse sous-traitée	15 octobre, 2007
Plomb	27	mg/kg	ISE-Métaux	6 septembre, 2007
Pyrène	< 0.1	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2007
Zinc	168	mg/kg	ISE-Mélaux	6 septembre, 2007

Échantilfon numéro 159651 - Mara	is du Verger entré	ė	,	A
Paramètre	Résultat	Unité	Méthode	Date d'analyse
1,3-Diméthylnaphtalène	< 0.07	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
1-Méthylnaphatalène	< 0.07	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
2,3,5-Triméthylnaphtalene	< 0.07	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
2-Méthylnaphtalène	< 0.07	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
3-Méthylcholanthrène	< 0.07	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
7,12-Diméthylbenzo(a)anthracène	< 0.2	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
7H-Dibenzo (c,g) carbazote	< 0.07	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
Acénaphtène	< 0.07	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
Anthracène	< 0.07	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
Arsenic	2.6	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
Benzo (a) pyrène	< 0.07	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
Benzo (b.j.k) fluoranthènes	< 0.07	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
Benzo (e) pyrène	< 0.07	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2003
Benzo (g,h,i) pérylène	< 0.07	mg/kg	Analyse sous-fraitée	20 septembre, 200
Benzo(a)anthracène	< 0.07	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2003
Benzo(c)phénanthrène	< 0.07	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2003
Cadmium	< 0.5	mg/kg	ISE-Métaux	6 septembre, 2007
Carbone organique total (COT)	1.79	% C	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2007
Chlorures	381	mg/kg	ND	12 septembre, 2007
Chrome	29	mg/kg	ISE-Métaux	6 septembre, 2007
Chrysène	< 0.07	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2007
Cuivre	25	mg/kg	ISE-Métaux	6 septembre, 2007
Dibenzo (a,e) pyrène	< 0.2	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2007
Dibenzo (a,h) anthracène	< 0.07	ma/ka	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2007
Dibenzo (a,h) pyrène	< 0.2	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2007
Dibenzo (a,i) pyréne	< 0.2	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2007
Dibenzo (a,l) pyrène	< 0.2	ma/ka	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2007
Fluoranthène	< 0.07	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2007
Fluorène	< 0.07	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2007
Granulométrie	Voir annexe	mgmg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2007
Hydrocarbures C10 - C50	455	mg/kg	OSE-C10 - C50	4 septembre, 2007
Indéno (1,2,3-cd) pyrène	< 0.07	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2007
Mercure	0.02	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2007
	< 0.07	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2007
Naphtalène Nickel	22	mg/kg	ISE-Métaux	6 septembre, 2007
nickei Phénanthrène	< 0.07	ma/ka	Analyse sous-traitée	20 septembre, 2007
	510	mg/kg P	Analyse sous-traitée	15 octobre, 2007
Phosphore total	11	mg/kg	ISE-Métaux	6 septembre, 2007
Plomb	< 0.07		Analyse sous-traitée	20 septembre, 2007
Pyrène		mg/kg	ISE-Métaux	
Zinc	85	mg/kg	ISE-IMEIAUX	6 septembre, 2007

Rapport no: 6568

Échantillon numéro 159652 - Mara	ais de l'Artimon			,
Paramètre	Résultat	Unité	Méthode	Date d'analyse
1,3-Diméthylnaphtalène	< 0.2	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
1-Méthylnaphatalène	< 0.2	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
2,3,5-Triméthylnaphtalène	< 0.2	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
2-Méthylnaphtalène	< 0.2	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
3-Méthylcholanthrène	< 0.2	mg/kg	Analyse sous traitée	20 septembre, 200
7,12-Diméthylbenzo(a)anthracène	< 0.4	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
7H-Dibenzo (c.g) carbazole	< 0.2	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
Acénaphtène	< 0.2	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
Anthracène	< 0.2	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
Arsenic	3.6	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
Benzo (a) pyrène	0.5	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
Benzo (b,j,k) fluoranthènes	1.2	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
Benzo (e) pyrène	0.59	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
Benzo (g,h,i) pérylène	0.56	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
Benzo(a)anthracène	< 0.2	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
Benzo(c)phénanthrène	< 0.2	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
Cadmium	0.9	mg/kg	ISE-Métaux	6 septembre, 2007
Carbone organique total (COT)	2.71	%C	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
Chlorures	3039	mg/kg	ND	12 septembre, 200
Chrome	48	ma/ka	SE-Métaux	6 septembre, 2007
Chrysène	0.46	ma/ka	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
Cuivre	64	mg/kg	ISE-Métaux	6 septembre, 2007
Dibenzo (a,e) pyrène	< 0.4	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
Xibenzo (a,h) anthracène	< 0.2	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
Xibenzo (a,h) pyrène	< 0.4	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
Dibenzo (a,ii) pyrene Dibenzo (a,i) pyrene	< 0.4	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
	< 0.4	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
Dibenzo (a,l) pyrène Duoranthène	1.4		Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
	< 0.2	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
luorène	< 0.2 Voir annexe	mg/kg		
Granulométrie			Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
lydrocarbures C10 - C50	3290	mg/kg	OSE-C10 - C50	4 septembre, 2007
ndéno (1,2,3-cd) pyrène	0.48	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
lercure	0.03	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
aphtalène	< 0.2	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
ickel	25	mg/kg	ISE-Métaux	6 septembre, 2007
hénanthrène	0.63	mg/kg	Analyse sous traitée	20 septembre, 200
hosphore total	520	mg/kg P	Analyse sous-traitée	15 octobre, 2007
lomp	63	mg/kg	ISE-Métaux	6 septembre, 2007
yrène	< 0.2	mg/kg	Analyse sous-traitée	20 septembre, 200
ine	466	mg/kg	ISE-Metaux	6 septembre, 2007

Date du rapport : 15 octobre, 2007

Remarque:

Veuillez noter que l'analyse des chlorures a été réalisée par une extraction aqueuse à haute température. Les résultats des analyses granulométriques sont présentés dans le rapport du sous-traitant.

Annexe: Rapport du sous-traitant

Christine Beaulieu, chimiste Superviseure du secteur chimie Division des laboratoires

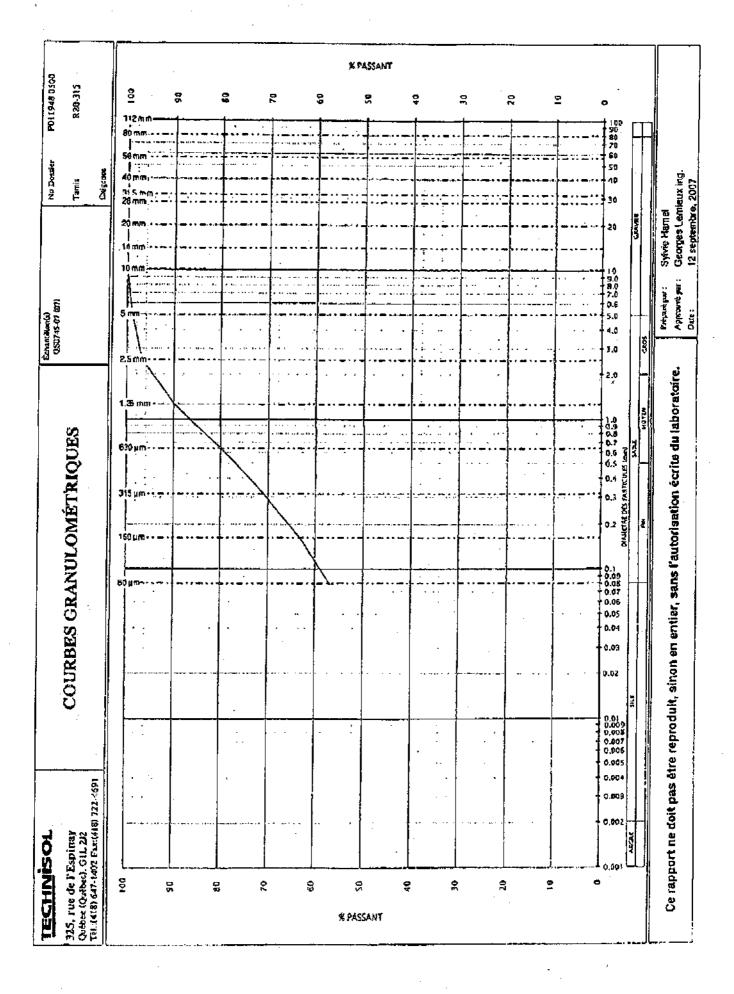
Ce rapport ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite de la Division des laboratoires

VILLE DE QUÉBEC SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

2 9 OCT 2007

12 septembre, 2007

TECHI 325, rue de Québec (Québ Tel::(448) 847.	— : l'Espinay ed. Git. ziz	•				SOLS E	T GRAN	ULATS		• • • • •	
Client		<del></del>		Route-Lot-J	.к.			Projet		·	
Восутове			•		-741			P011948 0500			
Echantillon		·····		Usage prope	osé	<del></del>		Numéro d'éci		AB	
								Q\$0745-07	10171171	ψn	
Bane, Carrier	t	····		Endroit	·	<del> </del>	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Référence			
								1077894			
Municipalité,	Comtô	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		Freieve par			la la	Numero du co		- H	
				Le cient			2007-05-	1	o i ni i <b>G</b> e	Canan	
Lieu d'échanti	Honege			Soumis per		<del></del>	le le				
				Lo ellant			2007-09-05	Bon do comma CT-017008	onoc:		
GRA	NULO:	METRI	E (C21-040				ESSAIS	DIVER	S		
Tamb	Séparé	Combiné	Exigences	1_	Martenu	1		Masse Volu	miau	<del></del>	Κ <sub>E</sub> /π
112 mm		<u> </u>		Proctor	Essai	† ·	<del></del>	Humidité or			
80 mm		<del>                                     </del>	-	1	Préparetion			Remarque :		-	<u> </u>
58 mm				-	Methodo			- Kentarque :			
40 mm		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		Coefficient	d'uniformité (C	<u> </u>		Classification		Cia I	
31,5 mm				<del></del>	de courbore (C		<del></del>	Passant 5 m		1000	99.0 %
28 mm						<del>''</del>	+				57.0 %
20 mm				SII( 80 )/m =			1	Passant 80 µ	<u>Л</u>		
14 mm	<del></del>			<del> </del>	Essais		N	Fifta -		Résultat	Exigence
10 mm	100.0	400		ļ							·
		100		ļ		- ,,,,,,			_		
5 mm	100.0	99		ļ							
2.5 mm	97.7	97	·				· · <u>-</u>				
1.25 mm	90,7	80	<del></del>	<u> </u>	···-						
630 um	80.8	60			<del></del>						
315 um	71.7	71		<b>Ļ</b>					1		4
180 um	83.0	63							$\perp$		
- 80 um	57.8	57.D	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	<u></u>	······································						
				L	<u> </u>				_		
		<u> </u>									
	· .										
										_ [	
									П		
				``` <u>`</u>			· <del>- · · · · · · · · · · · · · · · · · ·</del>		7		
							****		$\forall \exists$		
	i								$\top$	·····	
			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·						11		
				Nombre pétro	erachique						<i>x</i> · <del> </del>
?consrques :					<u> </u>		1	Constit	uant	s Pêtrographic	1963
· .	codn1119¢	es. : 5.58 b : 65.72 %	e do l'échanti P cablo E lima	e grossier	•	ont.					
Ce			ètre reprodi			i i		Sylvio Hamel Soorges Lemi	eux if	ng.	

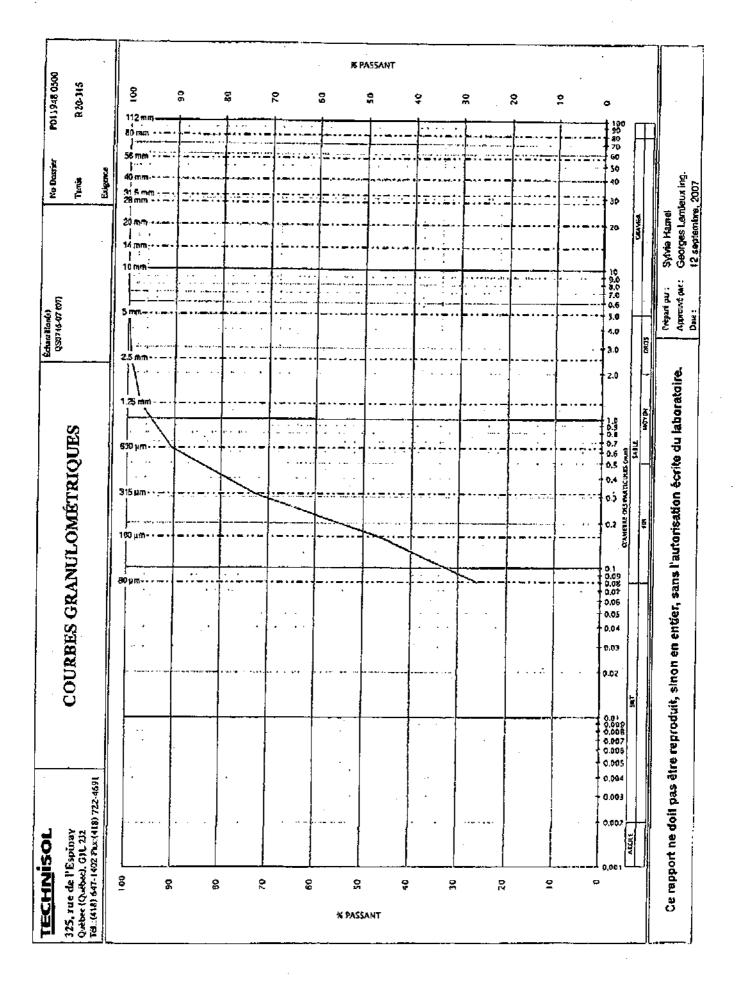


#### <u>TECHN</u>ISOL SOLS ET GRANULATS 325, rue de l'Espinay Québec (Québec), CHL 212 Tel:(4)8) 647-1402 Fax:(418) 722-4691 Client Route-Lot-P.K. Projet **Bodycote** P011948 0500 Echentillon Usage propose Numéro d'échantillon Q\$0746-07 Banc, Carrière Endroit Référence 1077335 Municipalité, Comrè Préferé par Numéro du contrat chert le 2007-09-Le client Lieu d'échondilannge Soumis per )e Bon de commande : 2007-09-05 CT-017008 Le client LC 21-040 GRANULOMETRIE ESSAIS DIVERS % passant Tamis Séparé Combinô Exigeneca Marteau Masse Volumique Kg/mi Proctor 112 mm Essai Humidité optimale ъ mm 08 Préparation Remarque : 56 mm Methode 40 mm Coefficient d'uniformité (Cu) Classification unifide 31.5 mm 99.9 % Coefficient de combure (Cc) Passant 5 mm 28.1 % 28 mm Passant 80 µm Տih 80 μm > %5 > 2 μm։ 20 mm Exigence Résultat Essats Norma 14 mm 10 mm 100.0 100 5 mm 100.0 100 2,5 mm 99.3 99 1.25 mm 97.4 97 630 um 90.6 91 316 um 72.8 73 160 um 46.6 47 80 um 26.1 26,1 Nombre pévographique Constituants Petrographiques Les résultats sont représentatifs de l'échantillon fourni pot le client. Présence de matières organiques. § gravier : 1.39 % soule grossier : 43.43 % sonte grossier : 43.43 % sonte grossier : 43.43 % sonte grossier : 45.43 % sonte grossier : 45. Sylvie Hamel Préparé par :

Ce rapport ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Approxima par :

Sylvie Harnel
Georges Lemieux ing.
12 septembre, 2007



	<u>N</u> isot	•	<b>1</b> 1							•		-
Québec (Qué	le l'Espina; hec), C1L 212 7-1402 Fax:(o1				S	OLS E	Ţ	GRAN	ULATS			
Client		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	J(	Route-Lot-P	.K.	<del></del>			Projet			<del></del>
Bodycote									PO11948 050			
<b>Echancillon</b>	·····	····		Usega propo	sć		_	<del>.</del>	Numbro d'aci		NP	
				-, .					Q90747-07		<b></b>	
Bane, Carrié	Ire			English		~	-		Référence		<del></del>	- <del></del>
			•						1077336			
Yunkipalité	, Combé	* ** ** ** ***		Prélévé par	<del></del>			lc	Numěro du ci	voita)	client	
				Le client				2007-09-				
ieu d'échan	tillonage		<del></del>	Soumis par		····			Вол се суман	anda:		
		_		La clieni				2007-09-05		M KJ (P +		
GRA	NULO % passant	METRIE	LC 21-040		· · · · ·			ESSAIS	DIVER	5		
Tends	Séparé	Combiná	Exigences	-	Мелеци	<i>.</i>	_		Masse Volu			Vot.
112 mm	1		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Proctor	Cassi				Humidile o			Kg/r
80 mm					Preparation		_	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Remarque :			
58 mm	<del> </del>		- 112 1	-	Mèthode		-		-			
40 mm				Coefficient	l'uniformité (C	<u>, , , , , , , , , , , , , , , , , , , </u>	٦		Classification	n uni	lia .	
31.5 mm	[···-			<del></del>	e courbure (Co		7		Passaru 5 m			98.3 1
28 mm				Sik 80 µm >			4	<del></del>	Passant 80			42.9 9
20 mm					Essels		_!	No	Luce	7	Résultat	Exigence
14 mm	100.0	100					-				**CSM14GI	Twigetiee
10 mm	71,7	100		<u> </u>					<del></del>			
5 mm	100.0	98		<del> </del>		<del></del>			<del></del>	+		
2.5 ពាភា	97.6	98	<del></del> -	<del></del>	****		-	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				<del></del>
1.25 mm	93.6	92		·				<del></del>		+		
630 um	85.4	84		<del> </del>				• • • •		┪		
315 um	72.1	71		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		<del></del>			<del></del>	╌┼┪		
180 um	57.0	56		<del> </del>			_		_	- -		
60 um	43.€	42.9		<del></del>					· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	-+-{		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				•		<del>-</del> :	+		<del></del>
							_			$\dashv$		
	<del></del>			<del></del>	·	<del></del>  -		1.45	-	┱┼╌┪		
							_		·	+		····
					<del>,,</del>	+-				╌┤╍┞	··	<del></del> -
			**************************************	<u></u>			_		<del>-</del>	╌┝╍┾	<del></del>	
	<del></del>	-	<del></del>	<b>-</b>						╅		—— <del></del>
			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			<del></del>	_		<del></del>	+		<del></del>
		<del>}-</del> -				<del></del>	-	····	<del></del>	╍┝╾┝		<del>_</del>
			<del></del>		<del></del>					╍┾╼┼		
<del></del>		<del></del>				<del></del>			<del>"</del>	++		<del></del>
		<del></del>	·			<del></del> }	-					
				Nombre pétro	kinua			<del></del>	<del></del>	++		
imeréuca ;	<u>.</u> l.	L		- Control Parici	, ,				Constit		Pétrographic	
a eBenita	ts sont re coqualisg	présentatifo : es et maiitre:	de l'échanti à organiques	llon fourni (plastique	par lo clid et vorrel	nc,			Consti	unit.	T CT VE TO THE	
gravier sable fin		es of matiers: : 3.79 % : 60.93 %	t sabi	e grossiar	33.78 1							
argale 4 -	collaidgs	;						1				

Ce rapport ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Properti par : Approxima per : Date : Sylvie Hamei Georges Lemieux ing. 12 soptembre, 2007

